

## ENTREPRISES

La CCI Rennes  
fait des propositions

**RÉSUMÉ** > *Les chefs d'entreprises réunis au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Rennes souhaitent interpeller les élus et les candidats aux prochaines élections municipales, propositions concrètes à la clé. Une manière directe d'aborder le débat politique par le prisme économique, dans un contexte compliqué par la crise.*



TEXTE > **EMMANUEL THAUNIER**

Entreprises et territoires ont un avenir commun. C'est évident, et pourtant, comme il est difficile aux dirigeants d'entreprises et aux élus locaux de partager leurs idées, de construire en concertation des projets, et de créer ensemble les conditions de réussite du territoire !

Elus et entrepreneurs sont confrontés aux mêmes exigences d'innovation, de différenciation. Pour les uns comme pour les autres, le rapport au territoire est mouvant. L'entreprise n'a plus de frontière, notamment parce que le numérique a bouleversé la donne, et que la mondialisation a fait éclater les limites territoriales.

De même, les collectivités ne peuvent plus composer avec les seules limites administratives : ce sont avant tout les projets qui donnent sens aux territoires.

Pour autant, chefs d'entreprises et responsables de collectivités locales n'ont pas les mêmes grilles de lecture, le même rapport au temps, la même façon d'établir les conditions du succès et de mettre en place les évaluations. Quelques exemples : les contraintes de temps pour implanter un projet industriel ne seront pas les mêmes vues de l'entrepreneur confronté à l'urgence du marché



EMMANUEL THAUNIER  
est chef d'entreprise,  
président de la CCI Rennes  
depuis 2011.



et de la collectivité qui devra aménager les espace nécessaires. De même, l'évaluation d'un projet logistique au regard du rapport création d'emplois/utilisation du foncier sera différente selon que l'on se place dans le court terme (au départ peu d'emplois et beaucoup de m2) ou moyen terme (si l'activité a suffisamment de place pour se développer, les emplois suivront).

Il est temps de décloisonner nos mondes et de s'inscrire dans une même communauté de destins. C'est un véritable enjeu que de créer du lien entre nous car nos objectifs sont clairement identiques : faire réussir le territoire pour une prospérité collective plus grande.

### Partager une vision de territoire

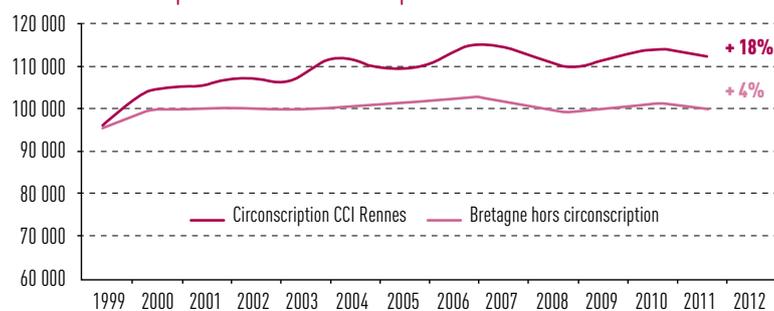
Les élections municipales de mars 2014 nous donnent une formidable opportunité d'exprimer aux futurs élus locaux notre vision du développe-

## Parlement économique : un lieu de débat et de mobilisation

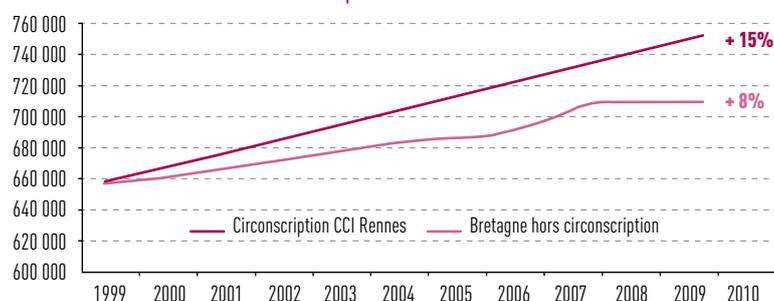
Le lundi 9 décembre, à 18h, à la CCI Rennes se tiendra le 3<sup>e</sup> Parlement économique sur le thème « Entreprises et territoires, un avenir commun ». Lieu de débat et de mobilisation, il incite tous les acteurs économiques à s'engager et être force de proposition. Quelques mois avant les élections municipales, il sera l'occasion de faire partager aux futurs élus locaux la vision d'un territoire dynamique et performant.

### L'économie productive : facteur de développement de la population

#### Évolution de l'emploi dans l'économie productive



#### CCI Rennes : 100 000 habitants de plus en 11 ans



ment économique et de porter la voix des entreprises. Cette vision, elle s'appuie sur la conviction que l'économie productive est le principal moteur du développement économique sur notre circonscription (voir graphiques). Celle-ci représente l'ensemble des activités produisant des biens et services vendus à l'extérieur du territoire, parmi lesquelles l'industrie, la logistique, le commerce de gros, les services aux entreprises, l'informatique ou encore l'agriculture. Elle est le moteur de la création de richesse, explique la croissance démographique et entraîne le développement de l'économie résidentielle.

Quelques chiffres pour s'en convaincre : en 2012, ces activités ont versé une masse salariale de 3,3 milliards d'euros, soit 50 % du total versé par les entreprises de la circonscription de la CCI Rennes, pour un effectif de 115 000 salariés. Durant la dernière décennie, elles ont généré la création nette de 17 400 emplois salariés (notamment dans les activités de services aux entreprises, l'informatique et la logistique). Le développement de l'économie productive accroît le besoin de main d'œuvre qualifiée, entraînant à son tour une croissance démographique par solde migratoire. Entre 1999 et 2010, la population de notre territoire s'est ainsi accrue de 100 000 habitants (+ 15 %), soit l'équivalent de la moitié de la ville de Rennes.

C'est la satisfaction des besoins de cette population qui entraîne à son tour une croissance de l'économie résidentielle : commerce, restauration, services aux particuliers, logements, gestion de l'eau et des déchets... Les 100 000 nouveaux habitants dépensent par exemple chaque année 640 millions d'euros dans les 7 800 commerces de la circonscription.

Les enjeux liés au développement de l'économie productive sont donc très importants et les collectivités ont tout intérêt à l'accompagner. Elles le peuvent à 2 niveaux :

- en stimulant le développement des entreprises
- en créant les conditions favorables en matière d'aménagement du territoire.

### Actions concrètes

Dans le cadre du 3<sup>e</sup> Parlement économique, le 9 décembre prochain, des actions concrètes sur ces deux niveaux possibles d'intervention seront présentées.

Concernant le développement des entreprises, selon les secteurs d'activités, il peut s'agir d'accompagner les

mutations industrielles et technologiques pour reconstruire toute la chaîne de valeur et redéployer les compétences, c'est le cas par exemple de l'automobile et de l'agro-alimentaire, ou bien stimuler des filières en croissance ou émergentes, en favorisant des expériences territoriales innovantes, à l'image des éco-activités ou de la filière numérique.

Nous aborderons également le développement des activités logistiques, notamment en milieu urbain. Penser la logistique urbaine est un véritable enjeu pour les entreprises. Or aujourd'hui, chaque commune définit sa réglementation (horaires de livraisons, gabarit des véhicules, plan de déplacement...). Les entreprises doivent composer avec ces contraintes. Une approche concertée, à minima à l'échelle de l'intercommunalité, faciliterait l'organisation logistique dans les centres villes. Et cela est bien de la compétence des collectivités, en concertation avec les professionnels.

Nous pointerons des exemples de projets à appuyer ou dupliquer. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, nous parlerons infrastructures mais aussi zones d'activités, affectation du foncier à travers les Scot, les PLU... Face à une montée de la concurrence entre les territoires, il importe de privilégier la complémentarité à la compétition en organisant activité économique, habitat, infrastructures de façon cohérente, à l'échelle d'un bassin de vie.

### Conférence économique du territoire

Une des clés de la réussite d'un territoire est incontestablement la capacité de ses acteurs, en particulier les entreprises et les collectivités, à travailler ensemble dans le subtil dosage du court et du long terme. Les stratégies gagnantes en sont le résultat. Pour cela, il faut se connaître et donc se parler, créer la confiance. Les conseils territoriaux (voir encadré) que nous avons commencé à mettre en place sont un premier pas vers ce dialogue permanent qui doit exister.

C'est dans le maillage des compétences, des idées et des énergies que les entreprises et les territoires réussiront. D'où l'idée de créer une Conférence économique du territoire, dans laquelle pourra s'installer durablement un dialogue entre élus et entrepreneurs. Ce sera l'une des propositions avancées le 9 décembre. ■

## Conseils territoriaux, des chefs d'entreprises acteurs de leur territoire

Rendre les chefs d'entreprises acteurs des décisions qui engagent leur territoire, tel est l'objectif des conseils territoriaux que créent la CCI dans les pays de sa circonscription<sup>1</sup>.

Composés de dirigeants, de présidents de clubs et réseaux d'entreprises, d'élus de la CCI, les conseils territoriaux sont tout naturellement des interlocuteurs pour les collectivités locales. Ils interviennent notamment dans la formulation d'avis sur l'aménagement du territoire à travers les Scot, les PLU...

À ce jour, le conseil territorial du pays de Redon est en place, celui de Brocéliande récemment lancé, Vitré en cours de constitution.

<sup>1</sup> La circonscription de la CCI Rennes regroupe les Pays de Brocéliande, Redon (la partie Ille-et-Vilaine), Rennes, Vallons de Vilaine, et Vitré. Elle compte 232 communes et 26 300 entreprises ressortissantes.